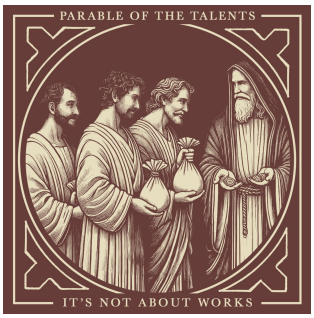
Chers disciples du Christ,

La paraboles des talents nous en dit long sur notre Seigneur et la confiance qu'Il met en son Église et chacun de ses membres. La langue française nous pose un problème d'homonymie. D'habitude, lorsqu'on parle de « talent » on pense aux aptitudes ou aux facilités naturelles qu'ont certaines personnes à exercer une fonction. Toutefois, lorsque Jésus parle de « talents », il fait référence à une quantité d'argent. On pourrait traduire « talent » par « dollar » pour facilité la compréhension. Ailleurs dans le nouveau testament, Jésus parle de drachmes comme lorsqu'il est question de l'impôt à payer au Temple (Mt 17,24). Or, un talent équivaut à 6000 drachmes.

Dans cette parabole, le voyageur donne sa fortune à 3 administrateurs qui devront faire fructifier son avoir. Il ne sépare pas sa fortune de façon égale parmi ses 3 administrateurs mais bien selon les capacités de chacun. Voilà une première grande vérité : Dieu nous connaît et ne nous confie jamais des tâches qui sont au-delà de nos forces. C'est extraordinaire de penser que Dieu nous connait tous personnellement. Il connaît nos forces et nos faiblesses, nos aptitudes et aussi nos limites. Chaque baptisé reçoit, en Église, une mission, une vocation. Certains auront à faire fructifier de grandes sommes en raison de leur appel particulier. D'autres auront des appels plus humbles. Dans l'Église les vocations sont multiples et tous ne sont pas appelés à accomplir des œuvres flamboyantes.

Mais quoi qu'il en soit, que l'on soit responsable de grandes ou de petites sommes, il faut que les biens de notre Maître portent du fruit. Ce que Dieu dépose en nous ne peut demeurer stérile. Les bons administrateurs sont loués par leur Maître alors que l'administrateur craintif et paresseux est rabroué et puni. Mais qu'est-ce que le trésor peut bien signifier? Qu'est-ce que Dieu nous confie pour qu'il porte du fruit? D'abord, ce sont les dons de notre Baptême : foi, espérance et charité. Le fait d'être enfant de Dieu produit-il de bons fruits pour mon Seigneur? Si je communie fréquemment au Corps du Christ, est-ce que je me transforme en Hostie vivante, c'est-à-dire une offrande agréable à Dieu? En un mot, Dieu nous donne tout le nécessaire pour devenir saints. Tout se joue entre Dieu et moi. Remarquons qu'il n'est pas du tout question du prochain dans cette parabole. Le Jugement vise d'abord ma relation personnelle avec le Seigneur.

Supplions donc le Christ de nous accorder la grâce de bien accueillir tous ses dons, toutes ses grâces et de leur permettre de porter en nous ses fruits. Jésus nous enrichit tellement de ses biens! Et le plus extraordinaire, c'est qu'Il se donne Lui-même. Ne permettons pas que sa grâce en nous soit inefficace. Au contraire, qu'elle nous transforme toujours davantage à l'image de Celui s'est fait l'un de nous.



Avec ma prière,

Abbé Jean-Sébastien

Lampe du sanctuaire :
la lampe du sanctuaire brûlera durant la semaine du 15 novembre pour la famille d'Éliette.

Offrandes 8 novembre : 496$

INTENTION DE MESSES	
Dimanche le 15 novembre	**11h00**
Florian Hébert	Ses enfants
Rodolphe Mallette	Famille Richard Mallette
Marie-Laure et Ubald Demers	Lucie Demers et famille
Mariette Bédard Dubuc et Richard	Jocelyn
Anita St-Denis	Agathe
St-Antoine de Padoue	Une paroissienne
Thérèse Dugas Lavallée	Ghislaine et Réal
Mercredi le 18 novembre	**09h00**
Jean-Marc Loiselle	Son épouse et ses enfants
Jeudi le 19 novembre	**09h00**
Jeanne Crête (15e anniversaire)	Neveux et nièces
Robert Roy	Parents et amis aux funérailles
Dimanche le 22 novembre	**11h00**
Florian Hébert	Ses enfants
Suzanne Morneau	Françoise
Alain Parent (12e anniversaire)	Sa famille
Esprit Saint pour faveur obtenue	Un paroissien
André Primeau	Agathe et Jean-Marc
David Brossoit (28e anniversaire)	La famille
Suzanne et Agathe Jodoin	Leur nièce Suzay
Denis A. Laberge (4e anniversaire)	Son ami Pierre Primeau

CLUB 800

La vente des billets pour 2026-2027 se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre. Les tirages débuteront en novembre.
Les billets sont en vente auprès de Dolorès avant ou après la messe du dimanche ou au bureau de la paroisse.

Début des tirages, dimanche le 22 novembre 2026.

Merci de faire votre part dans cette campagne de financement.

Tous les profits serviront à l'entretien des bâtiments religieux.



FRIPERIE DU GARAGE

Jeudi-vendredi de 13h à 16h, Samedi de 10h à 13h30

Beaucoup de choix de vêtements automne-hiver.

FORMATIONS

Formation des sacristains
Samedi le 21 novembre

La formation aura lieu à la paroisse Saint-Clément de Beauharnois de 9h30 à 15h

Apportez votre dîner afin de fraterniser ensemble.



Horaire pour l'Avent et Noël et autres événements

MÉDITATIONS DE L'AVENT

Auront lieu à la chapelle de la paroisse Saint-Clément les mardis : 1,8,15 et 22 décembre à 18h30.

CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU PARDON
Avec confessions église de Sainte-Martine

Aura lieu le mercredi 16 décembre 2026 à 18h30

Veille de la Nativité	24 décembre	Saint-Clément 16h30 et 22h	Sainte-Martine 19h
Nativité	25 décembre	Pas de messe	Sainte-Martine 10h
Veille Sainte-Marie mère de Dieu	31 décembre	Saint-Clément 16h30	Sainte-Martine 19h
Sainte-Marie Mère de Dieu	1er janvier	Pas de messe	Sainte-Martine 10h



Le 15 novembre a été décrété Journée Mondiale des pauvres, prenons le temps de prier pour eux et de venir en aide aux plus démunis.

Par la même occasion, nous avons un inséré sur les «Guignolées» de notre paroisse.



SAINT-URBAIN-PREMIER

Samedi le 5 décembre à compter de 9h30, déposez les denrées dans des sacs et laissez-les sur votre balcon. Les dons en argent pourront être remis directement aux pompiers et/ou bénévoles.

Vous pouvez aussi jusqu'au 4 décembre, déposez vos sacs au dépanneur St-Urbain et au bureau de poste.

En tout temps, en ligne :
-Appelez le bénévole de la Guignolée au 514 927-2030 pour définir la procédure.
-Par la poste, libellez votre chèque et l'enveloppe au Comité d'entraide de la Guignolée et postez le tout au 204 Principale, Saint-Urbain-Premier, Qc. J0S 1Y0

Comment obtenir un panier : les familles doivent obligatoirement communiquer avec le Comité d'entraide de la guignolée. Date limite pour faire votre demande, 12 décembre et date de la distribution, 19 décembre.

Pour plus d'information sur les dons acceptés, allez sur le site de la municipalité.

Vous voulez être bénévoles, contactez Louis-Marie Lemay 514 927-2030, Marcel Jodoin 450 427-2541, Louise Norbert 450 427-3171, Nicole Jodoin 450 427-3319

SAINTE-MARTINE

Si vous vivez une situation difficile, il est possible que vous soyez éligibles à de l'aide alimentaire.
Communiquez avec Actions Familles au 450 427-1576 dans les plus brefs délais et au plus tard le 17 décembre 2026.

Les paniers seront remis le 21 décembre par Actions Familles.

Les Copains et des bénévoles, visiteront les foyers de Sainte-Martine afin de recueillir vos denrées non-périssables et vos dons pour les familles dans le besoin de notre communauté, dimanche le 13 décembre à compter de 10h30.
Durant la semaine du 2 décembre, des sacs IGA seront distribués afin que vous y déposiez vos denrées.

Il est également possible de faire des dons en argent ou en chèque au nom de la Guignolée de Sainte-Martine aux endroits suivants et ce avant le 23 décembre.

-Local Actions Familles, 122 St-Joseph, suite : 1 du lundi au jeudi de 9h30 à 16h30
-Par la poste au 2 des Pignons, Sainte-Martine, Qc. J0S 1V0
-Par téléphone Jacques Jodoin au 450 699-0600
-En ligne code QR sur info Sainte-Martine
-À l'église (les dons sont partagés entre Saint-Urbain Premier et Sainte-Martine).

Nous vous remercions de votre grande et habituelle générosité !